

NOTICE TECHNIQUE Octobre 2025

Conduites de chauffage incorporées dans les chapes

La présente notice technique traite des conduites de chauffage incorporées dans les chapes flottantes pour les radiateurs raccordés en étoile. Elle s'adresse aux spécialistes de la planification et de l'exécution dans la technique du bâtiment. Les dommages aux chapes et aux revêtements sont toujours plus nombreux en raison de l'intégration inappropriée des conduites. La norme SIA 251:2008 définit des exigences claires concernant les divers types de chapes, la planification des joints et l'isolation aux bruits de chocs, et interdit les tracés de conduites non autorisés. Cette notice comprend notamment des solutions en matière de planification, d'exécution et d'étanchéité, et constitue ainsi une base pratique pour éviter des dégâts courants.



Objectif

Ces dernières décennies, les radiateurs raccordés en étoile n'ont cessé de gagner en importance. Parallèlement, les dommages aux chapes et aux revêtements de sol, en particulier ceux en pierre naturelle ou artificielle, sont de plus en plus fréquents. La norme SIA 251:2008 « Chapes flottantes à l'intérieur des bâtiments » permet de prévenir de tels dégâts.

Cette norme définit diverses exigences et s'applique à plusieurs types de chapes – à base de ciment, de sulfate de calcium, de résine synthétique, en asphalte coulé – mises en place sur des couches de séparation ou des couches isolantes à l'intérieur des bâtiments. Elle contient en outre des prescriptions claires pour la planification et la pose de conduites de chauffage incorporées dans les chapes.

Il convient de veiller à une planification précise et de respecter les temps de construction recommandés. Une mise en œuvre soignée permet d'éviter à temps des sources fréquentes de dommages et d'assurer la longévité de l'ouvrage.

Chape

Définition selon la norme SIA 251:2008: *couche (ou couches) de matériau pour chape mise(s) en place directement sur le support, ou sur des couches intermédiaires ou isolantes, afin de réaliser un ou plusieurs des objectifs suivants :*

- atteindre un niveau déterminé ;
- recevoir le revêtement de sol définitif ;
- servir de sol fini.

Si la chape est mise en place sur une couche de séparation ou d'isolation phonique et/ou thermique et désolidarisée de toutes parties en élévation (p. ex. murs ou tuyaux), elle est décrite comme « flottante ».

SIA 251:2008 « Chapes flottantes à l'intérieur des bâtiments »

La norme SIA 251:2008 n'autorise que les chauffages par le sol couvrant la chape de manière uniforme.

Les zones non chauffées ou celles qui présentent une différence de température de plus de 5 °C doivent être séparées du reste de la surface par des joints de dilatation. Les conduites de chauffage par le sol doivent être fixées. Lorsque la couche d'isolation aux bruits de chocs est < 20 mm, il faut veiller à ce que les dispositifs de fixation des tuyaux ne créent pas de ponts phoniques. Il faut utiliser uniquement des dispositifs de fixation qui ne provoquent pas de fissures des revêtements de sol.

Les conduites d'aller et retour aux éléments de chauffage, tels que les radiateurs et les convecteurs, de même que toutes les autres conduites, doivent être placées dans une couche d'isolation

de résistance suffisante ou dans une couche de mortier. Lorsque des exigences relatives à l'isolation aux bruits de chocs doivent être satisfaites, l'isolation contre les bruits de chocs doit être prévue de manière continue sur toute la surface et sans éléments traversants.

Les conduites de chauffage qui ne peuvent pas être raccordées à des chauffages par le sol posés sur toute la surface ne sont plus autorisées dans la chape.

Ainsi, lors du tracé des conduites de chauffage, des montages apparents, notamment au niveau des plinthes et des canaux de sol, doivent aussi être vérifiés et pris en considération.

Bande de désolidarisation

La bande de désolidarisation assure une protection contre le bruit en séparant la chape flottante des éléments de construction adjacents. De plus, grâce à la bande de désolidarisation, la chape supporte sans tension la dilatation thermique au niveau des murs. *Pour ces raisons, les bandes de désolidarisation placées dans les joints de raccordement aux parties en élévation – telles que murs, cadres de portes, piliers, colonnes et tuyaux – et celles placées dans les joints de dilatation doivent être continues, remplir toute la hauteur du joint et dépasser le niveau fini du revêtement. L'épaisseur minimale de la bande de désolidarisation est de 8 mm.*

Couche de séparation

On pose sur la couche isolante une couche de séparation qui protège la couche isolante de l'humidité lors de la mise en place de la chape et la prise. Cette couche empêche également le mortier de pénétrer dans les joints entre les plaques isolantes, entre la couche isolante et la bande de désolidarisation, ainsi que dans les joints de dilatation. Les ponts thermiques et les ponts phoniques sont ainsi évités.

La couche isolante est recouverte sur toute sa surface par une couche de séparation, p. ex. par une feuille PE d'au moins 0,2 mm d'épaisseur. La feuille doit être posée avec des recouvrements de 150 mm et, en cas de recouvrement moindre, elle doit être collée. La feuille doit être relevée contre les éléments de construction en élévation. En cas de mortier fluide, les recouvrements doivent en principe être collés.

Il n'est plus nécessaire de recouvrir la couche isolante si des plaques de matériau isolant sont utilisées ; ces plaques de surface équivalente assurent la même fonction et empêchent efficacement la pénétration de mortier au niveau des joints.

La feuille PE n'est pas une couche d'étanchéité contre l'humidité provenant d'au-dessous.

Remarque

Seules des **feuilles PE** doivent être utilisées, et non pas des **feuilles PVC**, car les plastifiants du PVC détruisent les matériaux isolants du polystyrène.

Sur des dalles en béton ou les couches d'égalisation récentes, une barrière de vapeur doit être mise en place sous les matériaux isolants sensibles à l'humidité ou aux alcalis, ainsi que sous les revêtements des couches d'isolation sensibles à l'humidité ou aux alcalis. La barrière de vapeur doit être posée en continu (voir la norme SIA 251:2008 ; points 2.2.9 et 5.1.7).

Découpage en champs (plan des joints)

La position des joints doit être déterminée dans le plan des joints élaboré par l'architecte.

[TAB. 1] Découpage en champs (extrait de la norme SIA 251:2008)

Chapes à base de ciment

	avec CPS ¹	sans CPS
Longueurs des côtés	max. 6 m	max. 8 m
Rapport entre les côtés	max. 1,5:1	max. 2:1

Chapes à base de sulfate de calcium et en asphalte coulé

	avec CPS	sans CPS
Longueurs des côtés	max. 8 m	sans limite
Rapport entre les côtés	max. 1,5:1	sans limite

¹ Chauffage par le sol

Selon la norme SIA 251:2008, point 2.4.4, *pour tous les types de chapes, des joints sont à prévoir aux passages de portes ou pour des rétrécissements analogues. Lors de l'étude du projet, le découpage en champs doit être pris en considération pour la position des circuits de chauffage par le sol.* Il faut veiller à ce que les joints de dilatation ne soient traversés que par des conduites de raccordement. Dans ce cas, les conduites de raccordement doivent être protégées par des manchons, p. ex. par une gaine de protection souple ou un tuyau isolant d'au moins 30 cm de longueur.

Exemple

Chape à base de sulfate de calcium
 Mesures du volume longueur = 7,5 m, largeur 4,0 m
 Dimension du champ 7,5 m × 4,0 m = 30 m²
 Rapport entre les côtés 7,5 m : 4,0 m = 1,88

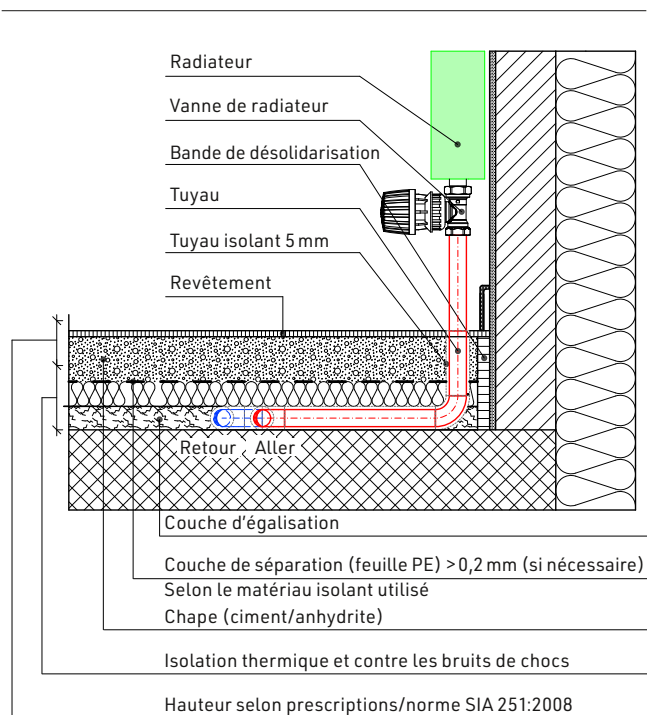
Selon le tableau 1, ce rapport entre les côtés est plus grand que 1,5:1. Il faut donc prévoir un joint de dilatation dans la chape.

Essai d'étanchéité

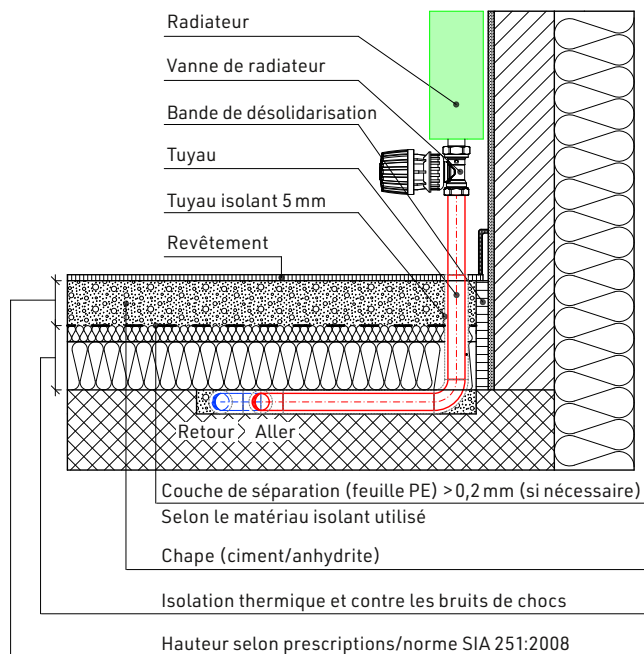
Avant et pendant la mise en place de la chape, l'étanchéité du circuit de chauffage doit être garantie par un essai à pression d'eau.

Exemples

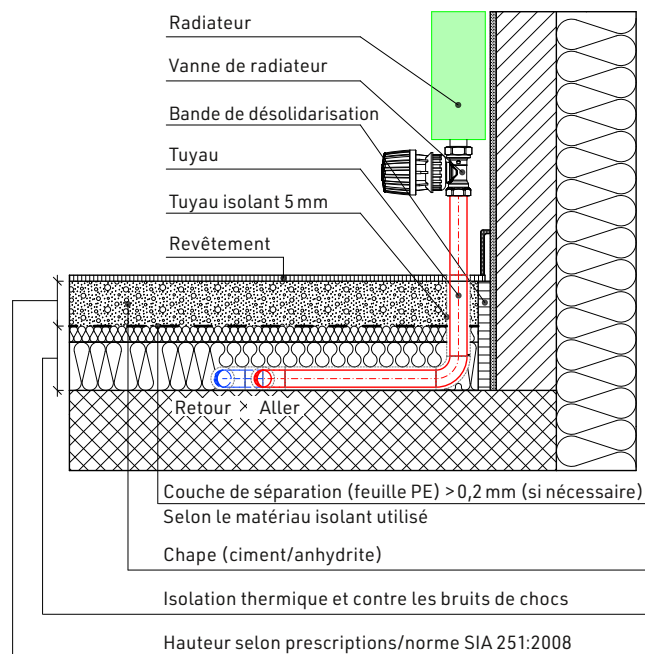
Voici une solution possible pour les radiateurs raccordés en étoile, conformément à la norme SIA 251:2008. Il faut ici prévoir un joint de dilatation dans la chape.



[FIG. 1] Pose de conduites de chauffage (intégrées dans la couche de mortier) ; disposition en forme d'étoile ; avec isolation contre les bruits de chocs.



[FIG. 2] Pose de conduites de chauffage (au niveau de l'isolation thermique); disposition en forme d'étoile; avec isolation contre les bruits de chocs.



[FIG. 3] Pose de conduites de chauffage (au niveau de l'isolation thermique); disposition en forme d'étoile; sans isolation contre les bruits de chocs.

Autres informations

Vous trouverez plus d'informations sur les sites Internet suivants :

- Norme SIA 251:2008 « Chapes flottantes à l'intérieur des bâtiments » (www.sia.ch)
- Notice suissetec « Chauffages par le sol incorporés dans les chapes » (www.suissetec.ch)

Remarque

L'utilisation de cette notice présuppose des connaissances professionnelles ainsi que la prise en compte de la situation concrète. Toute responsabilité des auteurs est exclue.

Renseignements

Le responsable du domaine Chauffage de suissetec se tient à votre disposition pour tout autre renseignement : +41 43 244 73 33, info@suissetec.ch

Auteurs

Cette notice technique (texte et illustrations) a été rédigée par la commission technique Chauffage de suissetec.

Cette notice technique vous a été remise par :